Augustin Cournot - sciences economiques et de gestion, et

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Augustin Cournot - sciences economiques et de gestion, et. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02029744

HAL Id: hceres-02029744

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029744

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°221

Augustin Cournot

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Daniel SERRA, Université Montpellier 1

Experts :

M. Pierre BATTEAU, Université Aix-Marseille

Mme Rhita BOUSTA, Université Lille 2

M. Serge DAUCHY, CNRS - Université Lille 2

M. Pierre Michel EISEMANN, Université Paris 1

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Xavier VANDENDRIESSCHE

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale (ED) n°221 offre la possibilité de préparer une thèse de doctorat en économie, en gestion et en épistémologie dans la région Alsace. Il s'agit d'une école unisite (Strasbourg) dont l'accréditation est sollicitée par un seul établissement, l'Université de Strasbourg, créée en 2009 par fusion des trois universités strasbourgeoises. Elle est membre du Collège doctoral mis en place à l'occasion de la création de cette nouvelle université.

Elle apparaît au sein du paysage universitaire français comme une école de petite taille : entre 90 et 100 doctorants, une cinquantaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR).

Elle rassemble cinq unités de recherche, dont deux Unités Mixtes de Recherche (UMR) de tailles inégales : le Bureau d'Economie Théorique et Appliqué (BETA, UMR CNRS 7522), l'unité Gestion Territoriale de l'Eau et de l'Environnement (GESTE, UMR Cemagref), l'unité *Humans and Management in Society* (HuManis,EA 1347), l'Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences et la Technologie (IRIST, EA 3424) et le Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LaRGE, (EA 2364). Le BETA représente une des unités de recherche dominantes en termes d'effectif, de nombre d'HDR et de doctorants. Une unité de recherche supplémentaire, le SAGE (dont la labellisation en UMR est demandée) devrait être intégrée à l'ED pour le prochain contrat quinquennal.

L'école est dirigée par un directeur assisté d'un directeur adjoint qui, dans la pratique, alternent à sa tête. Son conseil, dont la composition n'est pas totalement conforme aux termes de l'arrêté du 7 août 2006 (absence de représentants du monde industriel et socio-économique, étudiants ne siégeant pas en permanence) se réunit cinq à six fois par an pour adopter le programme d'action de l'école et gérer, par ses délibérations, les affaires qui relèvent de sa compétence (recrutement, ré-inscriptions, budget, formations, attribution des contrats doctoraux…).

L'école ne dispose pas de personnel administratif dédié mais elle bénéficie d'une mise à disposition, à tiers temps, de deux personnel BIATOSS en poste dans des unités de recherche rattachées à l'école, localisées au Pôle Européen d'Economie et Gestion (PEGE) pour assurer le secrétariat et la comptabilité. Il n'existe pas non plus de locaux propres et identifiables de l'ED 221.

Synthèse de l'évaluation

Evaluation des résultats de l'école doctorale

- Appréciation globale :

Bien que sa taille soit relativement faible au regard du nombre de ses doctorants et titulaires de l'HDR, l'existence de cette ED s'impose dans le paysage alsacien.

La production de thèses est modeste (environ 12 par an) mais les docteurs jouissent d'une bonne insertion professionnelle. La production est équilibrée entre l'économie et la gestion, le nombre de thèses soutenues en épistémologie étant moindre mais non négligeable.

Un changement de direction, qui a eut lieu en cours de contrat quadriennal (juin 2010), a donné lieu à certaines améliorations sensibles dans le fonctionnment de l'école, notamment, la mise en place d'une offre de formations complémentaires diversifiée.

A relever également un impact notoire dans le fonctionnment de l'ED de la fusion des universités strasbourgeoises en 2009, notamment l'instauration d'un volume obligatoire de formations transversales « professionnalisantes » à hauteur de 60 heures pour toutes les ED regroupées au sein d'un Collège doctoral.

Un certain nombre de points importants restent toutefois perfectibles, comme le renforcement de l'ouverture internationale, l'ouverture sur le monde industriel et socio-économique, la mise en conformité du conseil, la mise en place d'un outil de gestion budgétaire ou encore la clarification du mode de recrutement des doctorants et d'attribution des contrats doctoraux.

- Points forts :
  - Qualité de l'insertion professionnelle.
  - Animation scientifique dynamique (Journée de l'école doctorale, Manifestation scientifique organisée par les doctorants : Augustin Cournot Doctoral Days, séminaires…).
  - Diversification des formations spécifiques mises en place.
  - Forte implication des unités de recherche dans le fonctionnement de l'école (financement des colloques, offre de formation, séminaires…).
  - Sentiment d'appartenance à une communauté développé chez les doctorants.

- Points faibles :
  - Faiblesse des moyens financiers et matériels.
  - Non-conformité partielle du conseil dans sa composition et ses modalités de fonctionnement : pas de représentants du monde industriel et socio-économique, doctorants ne siégeant pas dans toutes les réunions.
  - Une ouverture internationale trop vague et fragmentaire.
  - Absence d'outil de gestion (pas de budgets prévisionnel et définitif, indiquant les différentes sources de financement et les différents postes de dépense).
  - Manque d'ouverture au monde socio-économique et notamment nombre de CIFRE insuffisant.
  - Modalités contestables du concours destiné à attribuer les contrats doctoraux (confusion avec la soutenance des mémoires de 2nde année de master (M2) pour les étudiants de l'Université de Strasbourg).
  - Instruments de communication améliorables.
  - Absence d'un réel projet pour le prochain contrat quinquennal.

Evaluation du projet de l'école doctorale

- Appréciation globale :

Le projet est inexistant, sinon l'objectif de continuer dans le prolongement des actions entreprises depuis un an et demi par la nouvelle direction. Il n'y a pas vraiment de réflexion prospective basée sur l'auto-évaluation réalisée.

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait s'efforcer d'améliorer sensiblement les conditions financières de l'ED. Les dotations paraissent insuffisantes :

(i) le soutien financier de 4 000 à 5 000 euros annuels, sans l'existence d'autres sources de financement (Université Franco-Allemande notamment) ne permettrait pas à la direction de mettre en place une animation scientifique efficace ;

(ii) le nombre de contrats doctoraux (5 à 6 par an) paraît également faible pour favoriser une réelle opportunité de ces contrats à des candidatures extérieures à l'Université de Strasbourg.

Il paraît opportun d'envisager une amélioration des conditions matérielles de fonctionnement de l'ED. Il n'existe pas vraiment de personnel dédié, puisque c'est un personnel BIATOSS de l'une des unités de recherche qui assure, pour le tiers de son temps, le secrétariat de l'école, la comptabilité étant effectuée par ailleurs dans une autre unité de recherche. Il n'existe pas non plus de locaux propres et identifiés de l'ED.

Sans doute, serait-il opportun de « caler » le mandat de la direction de l'école sur la durée du contrat quinquennal.

Il serait souhaitable d'adapter l'offre de formations transversales à vocation professionnelle aux spécificités des doctorants du domaine Sciences humaines et sociales (SHS), et notamment en économie-gestion.

Notation

Résultats :

- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : B
- Encadrement (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : A

Projet :

- Qualité et pertinence du projet (A+, A, B, C) : C
- Adossement scientifique (A+, A, B, C) : A

Note globale (A+, A, B, C) : B

Appréciation détaillée

- Fonctionnement :

Le changement de direction en cours de mandat et la collégialité de fait de la direction de l'école (le directeur et le directeur adjoint disent alterner tous les ans en principe, mais diriger de concert en réalité) ne semblent pas des éléments favorables à une direction pleinement efficace et responsable. En outre, le fait que l'un des co-directeurs de l'ED soit en même temps directeur adjoint du plus important laboratoire (BETA) ne constitue pas des conditions idéales.

Le soutien financier accordé à l'école par l'université paraît insuffisant. Si les formations transversales « professionnalisantes » sont assurées au niveau du Collège doctoral, sans l'appui de l'Université Franco-Allemande et d'autres soutiens extérieurs, l'ED ne serait pas en mesure de proposer aux doctorants un programme de formations spécifiques adapté à leurs besoins.

Le Conseil de l'ED pâtit de l'absence de représentants du monde industriel et socio-économique, dont les conseils pourraient certainement bénéficier à l'école. On ne dispose pas de suffisamment de recul (un an et demi simplement à la date de l'expertise) pour juger de la réalité de la fréquence annoncée des réunions du conseil. L'une de ces réunions, en comité restreint aux enseignants-chercheurs, correspond au concours destiné à attribuer les contrats doctoraux. Etant couplée avec la soutenance des mémoires de M2 délivrés par l'Université de Strasbourg dans les disciplines concernées, ce concours ne paraît pas remplir toutes les garanties d'impartialité vis-à-vis des candidats extérieurs.

La communication et les échanges entre doctorants sont facilités par l'existence d'une « Journée doctorale annuelle » et d'une manifestation scientifique de qualité organisée par les doctorants eux-mêmes avec l'appui de la direction. Ces *Augustin Cournot Doctoral Days* (ACCD) sont fortement appréciés par les doctorants.

Un site web en anglais, très clair et convivial, est mis en place depuis juin 2010 (http://cournot.u-strasbg.fr/augustin) ; il est administré par un doctorant et non par un personnel ITA ou BIATOSS dédié à cette fonction. Bien que la langue dans laquelle le site a été élaboré soit indiscutablement un élément d'ouverture internationale à mettre au crédit de l'école, sa traduction en français serait sans doute bienvenue.

L'une des unités de recherche met à disposition de l'ED un personnel administratif, à hauteur du tiers de son temps, pour assurer le secrétariat, la comptabilité étant effectuée par une autre personne en poste dans un autre

laboratoire. Il n'exite donc pas vraiment de personnel administratif et technique affecté à l'école, mais la direction semble s'en contenter.

- Encadrement :

Le nombre de doctorant par HDR est acceptable dans les disciplines concernées (2,7 par HDR « actif », *i.e.* dirigeant effectivement une thèse). Aucun nombre maximal n'est imposé : dans les faits, 5 HDR sur 33 HDR « actifs » à la date de l'évaluation dirigent entre cinq et sept thèses.

La proportion du nombre de doctorants salariés est d'environ 25 %.

Le taux affiché de thèses financées est très élevé (presque 90 %), mais il inclut les doctorants salariés. Le nombre de bourses CIFRE reste très modeste compte-tenu des disciplines en question (6 %).

La durée des thèses semble acceptable pour les disciplines impliquées (50 mois, soit 4,2 années en moyenne). Un effort a été entrepris au cours du contrat, avec notamment la mise en place de comité de suivi dans l'unité Humanis. La direction affiche la volonté de réduire encore cette durée.

Le taux d'abandon estimé n'est pas négligeable (16 % en moyenne), mais il ne semble pas toucher les doctorants financés. Les abandons sont encore plus fréquents dans l'unité Humanis (25 %) en raison semble-t-il d'une forte demande du secteur privé pour les étudiants formés en management. Peut-être serait-il souhaitable d'envisager l'instauration d'une sélection plus stricte à l'entrée dans la thèse.

Le bouquet de formations offertes aux doctorants est conséquent : il se ventile entre des formations spécifiques organisées au sein de l'ED (60 heures environ, 17 modules de 7 à 15 heures) et des formations transversales mises en place au niveau du Collège doctoral depuis 2009 (60 heures également, dont les « Doctoriales » et le « Nouveau Chapitre de la Thèse »). Ces formations sont obligatoires et sont évaluées à l'aide d'un système de crédits sophistiqué dits « crédits Cournot », qui valorise aussi la participation à d'autres tâches variées. A cet égard, trois remarques doivent être formulées :

(i) on peut se demander si la très grande diversité des voies d'obtention de ces crédits n'en font pas surtout une incitation à sortir du cadre de la thèse plutôt que le moyen de proposer aux doctorants un parcours construit et cohérent,

(ii) la perennité de ces formations spécifiques est en grande partie conditionnée à la poursuite des programmes d'échanges entre l'école et l'Université de Constance (financé par l'Université Franco-Allemande) et l'Université de Pise,

(iii) les doctorants jugent assez inadaptée à leur cursus la nature de certaines formations transversales. Ils ont également accès à certains cours dispensés dans le cadre des M2 des disciplines concernées délivrés par l'Université de Strasbourg.

- Suivi et Insertion :

La direction reçoit, à leur demande, les nouveaux doctorants. Compte-tenu de l'effectif des nouveaux doctorants chaque année (une vingtaine au maximum), sans doute serait-il souhaitable que la direction procède à un entretien systématique avec chacun d'eux.

Une soutenance à mi-parcours, contrôlée par l'ED, est prévue depuis 2010 en 3ème année de doctorat. Les premières auront lieu à partir de septembre 2012, elle concerneront 23 doctorants actuellement en 2ème année. La pratique du « livret de compétences » n'est pas mise en place.

Une enquête de satisfaction, menée en mai 2011, reflète une image positive de l'école aux yeux des doctorants, mais le taux de réponse est bas, seulement 20 %.

L'insertion des docteurs est bonne et fiable (entre 90 % et 100 % de taux de réponse). Les fluctuations enregistrées d'une année sur l'autre sont certainement imputables à la faiblesse de l'échantillon (37 thèses sur 3 ans).

- Adossement scientifique :

L'école couvre de multiples thématiques se rattachant à trois disciplines, l'économie et la gestion à titre principal, l'épistémologie à titre secondaire. Le rattachement de cette dernière à l'école tient à des raisons historiques mais une cohérence scientifique peut être également invoquée (proximité de certaines thématiques, comme notamment l'innovation).

Elle rassemble cinq unités de recherche, dont deux UMR de tailles inégales : le BETA (économie, UMR CNRS 7522, 70 statutaires dont 30 HDR, 44 doctorants), l'unité GESTE (économie, gestion, UMR Cemagref, 3 statutaires dont 2 HDR, 5 doctorants), l'unité HuManis (EA 1347, 32 statutaires dont 9 HDR, 28 doctorants), l'IRIST (EA 3424, 14 statutaires dont 7 HDR, 11 doctorants), le LARGE (économie, gestion, EA 2364, 23 statutaires dont 13 HDR, 11 doctorants

Les membres du comité d'évaluation regrettent de ne pas avoir eu connaissance des évaluations concernant les unités de recherche, de manière à pouvoir juger de leurs réelles compétences scientifiques.

Globalement, les unités de recherche sont fortement impliquées dans le fonctionnement de l'école, qu'il s'agisse de l'organisation de séminaires communs, du financement de certaines formations spécifiques délivrées par l'école, du financement des déplacements des doctorants, de la mise à disposition de personnels administratifs, etc.

Le potentiel d'encadrement est satisfaisant (58 HDR), mais il pourrait être plus élevé. On doit en effet relever la faiblesse, en statique, du nombre d'HDR « actifs » (dirigeant effectivement au moins une thèse) dans certaines unités de recherche : il varie entre 30 % et 75 % selon les unités de recherche (fin 2011). Selon la direction, toutefois, en dynamique, un certain roulement entre les HDR doit sans doute atténuer ce constat. Une prise de conscience récente chez les gestionnaires de la reconnaissance du doctorat en gestion dans le secteur privé devrait par ailleurs les conduire à s'impliquer beaucoup plus dans l'encadrement des thèses.

La politique d'ouverture à l'international est perfectible. Elle est essentiellement orientée vers l'Université de Constance en Allemagne (*via* l'Université Franco-Allemande) et l'Université de Pise en Italie (à la suite d'une action de l'ancien directeur de l'école). La collaboration avec cette dernière concerne toutefois un faible nombre de doctorants. Un accord de coopération supplémentaire a été signé en 2010 avec le CFVG - National Economics University de Hanoï au Vietnam (en réalité un consortium inpliquant également les Universités Lille 2, Paris 1 et Paris-Dauphine). En revanche, on ne constate aucune collaboration avec le monde anglo-saxon, en dépit de l'existence d'une demande des étudiants eux-mêmes pour une multiplication des échanges hors d'Europe.

Le nombre de thèses en co-tutelle pourrait être également amélioré (une à deux par an seulement) compte tenu de la localisation géographique favorable de Strasbourg dans l'espace européen.

- Projet :

L'ED ne semble pas avoir défini un projet particulier pour le prochain contrat quinquennal, qui serait basé sur la prise en compte de l'auto-évaluation réalisée. Il s'agit essentiellement de poursuivre la politique engagée par la nouvelle direction élue en juin 2010. On ne dispose comme éléments d'information que du potentiel HDR pour le nouveau contrat ainsi que du nombre de doctorants inscrits à la rentrée 2011-2012.

Indicateurs

1 • Encadrement :

Nombre de doctorants inscrits (Ni)	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an (Na)	Durée moyenne des thèses en années (Ds)**	Durée moyenne estimée des thèses (De=Ni/Na)	Proportion estimée de doctorants potentiellement en difficulté (Ta)*	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
90	58 « actif » : 33+	1,6 /« actif » : 2,7	7	12	4,2	7,5	44 %	65 %	23 %	?

* Ta = (De-Ds)/De

** Il convient de déduire les congés maternité, les congés parentaux et les congés maladie de longue durée : **Informations non communiquées.**

+ HDR « actif » = HDR encadrant effectivement au moins un doctorant à la date de l'évaluation.

2 • Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	50	33	23
Taux d'insertion dans le secteur public (secteur d'activité autre que ES et R)	21	7	8
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	21	60	46
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	0	7	8
Taux de réponse	88	100	100

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations et des Diplômes
Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Strasbourg, le 10 JUIL. 2012
Objet : Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°221 «Augustin Cournot»
Réf. : AB/EW/N° 2012-466

Cher collègue,

Affaire suivie par
Eric WESTHOF
Vice-président Recherche
et formation doctorale

Tél : +33 (0)3 68 85 15 80
Vp.recherche@unistra.fr

Direction de la recherche

Je vous remercie pour l'évaluation de l'école doctorale Augustin Cournot - ED 221 - dirigée par M. Régis BLAZY.

Au nom de l'Université, je tiens à apporter les précisions suivantes :

- la répartition de la dotation de fonctionnement aux écoles doctorale telle que définie par le conseil scientifique est calculée sur la base du nombre d'inscrits par école doctorale et du nombre de thèses soutenues lissé sur les trois dernières années.
- le nombre de contrats doctoraux accordés par l'université ne peut excéder le plafond d'emplois fixé. Les critères actuels de répartition entre les écoles doctorales sont décidés chaque année en conseil scientifique après discussion avec les directeurs des écoles doctorales. Ils sont basés, entre autres, sur la durée moyenne des thèses et l'évaluation de l'AERES. Dans le cadre de l'International PHD Programme l'université augmentera le contingent de contrats doctoraux dans tous les domaines de la recherche. Le directeur de l'école doctorale a répondu dans ses observations de portée générale (ci-joint) aux remarques relatives aux conditions matérielles de fonctionnement de l'école doctorale
- Les mandats des directeurs des écoles doctorales prennent fin au 31 décembre 2012. Ils feront l'objet au 1er janvier 2013 d'un arrêté de prorogation ou de nouvelle nomination, selon le cas.
- Une réflexion est menée par le groupe de suivi des formations transversales pour adapter l'offre de formation aux besoins des disciplines du domaine Sciences humaines et sociales.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Alain BERETZ

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 STRASBOURG cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 15 80
Fax : +33 (0)3 68 85 12 62
www.unistra.fr